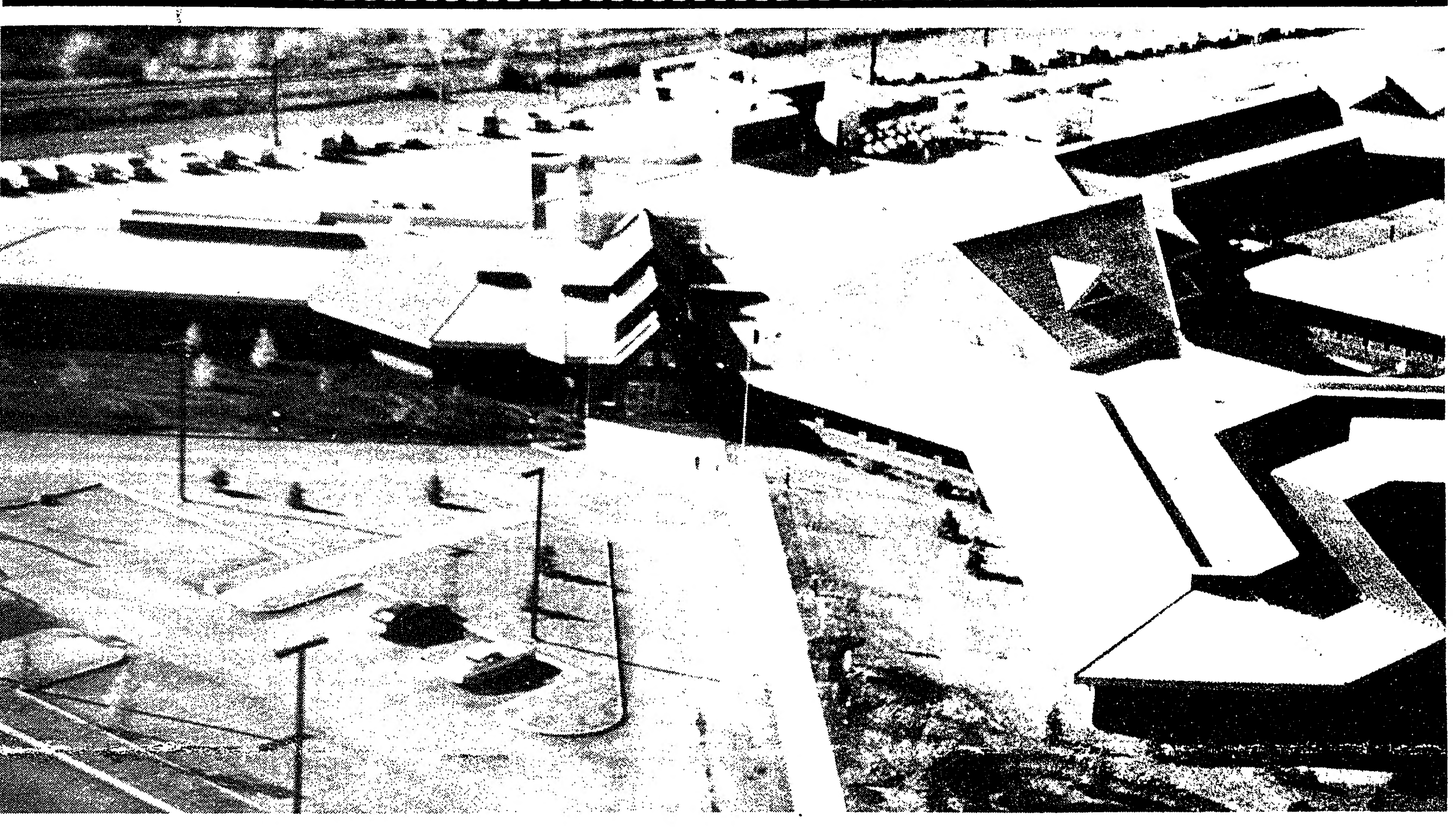
LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 23 n° 5 Edmonton, le vendredi 3 février 1989 16 pages 0,50

Bonjour!
aux Franco-Albertains
de
Lac La Biche



Voici le nouveau Centre médical du Sacré-Coeur de McLennan, cet édifice abrite l'hôpital, l'hôpital auxiliaire et le foyer Notre-Dame-du-Lac. L'ouverture officielle avait eu lieu le 30 septembre 1988.
(Photo: Noëlla Fillion)

SOMMAIRE

• L'élection partielle fédérale de Beaver River

On doit préparer une nouvelle liste électorale

REDWATER - Le président d'élection de la circonscription fédérale de Beaver River, monsieur Eugène Chaba, a rappelé aux électeurs que, selon la Loi électorale du Canada, une nouvelle liste électorale doit être dressée en vue de l'élection partielle qui aura lieu le 13 mars. (L'élection partielle a été annoncée suivant le décès du candidat élu lors du scrutin général du 21 novembre, monsieur John Dahmer).

Pour les électeurs de la circonscription de Beaver River, se sera la troisième fois qu'ils seront recensés en cinq mois. Le président d'élection Chaba explique que, si une personne a été recensée par la province en septembre dernier ou a vu son nom inclus à la liste électorale de l'élection générale fédérale du 21 novembre, ceci n'implique pas que son nom se retrouve automatiquement sur la liste électorale de l'élection partielle. Au contraire, une liste électorale entièrement nouvelle **doit** être dressée.

Les recenseurs seront au travail dans le but de rassembler les noms des électeurs éligibles à inscrire sur la liste durant la semaine comprise **entre le vendredi 3 février et le jeudi 9 février.** Les conditions nécessaires pour être inscrit sur la liste électorale sont:

• avoir la citoyenneté canadienne:
• avoir 18 ans le ou avant le 13 mars, et;
• être résident de la circonscription de Beaver River le 3 février et toujours l'être au jour du scrutin, le 13 mars 1989.

À BONNYVILLE et à SAINT-PAUL, un couple de recenseurs visiteront chaque foyer, afin de recueillir l'information prescrite. Si nécessaire, ils effectueront au moins deux visites durant la semaine du recensement. Pour chaque électeur enregistré, les recenseurs laisseront une Fiche de recensement.

Dans tous les autres secteurs, un recenseur préparera la liste électorale qu'il affichera ensuite dans un endroit public, afin que les électeurs puissent la consulter.

Chaque électeur enregistré lors du recensement recevra une carte d'Avis de recensement par le courrier confirmant qu'il a bel et bien été enregistré et lui donnant des renseignements utiles concernant le scrutin.

Les électeurs de BONNYVILLE et de SAINT-PAUL **doivent** être inscrits sur la liste électorale, afin de pouvoir voter à l'élection partielle. Dans tous les autres secteurs de la circonscription une personne dont le nom n'apparaîtrait pas sur la liste, mais ayant tout de même qualité d'électeur, pourra voter le 13 mars. Dans ce dernier cas, un autre électeur, dont le nom **est** enregistré sur la liste de la même section de vote, **devra** prêter serment à l'effet que cette personne-là est éligible à voter.

On incite les électeurs à protéger leur droit de vote en s'assurant que leur nom est bien enregistré sur la liste électorale de cette élection partielle.

Pour de plus amples informations:

ÉLECTIONS CANADA - BEAVER RIVER - 4931, 49e Rue - REDWATER, T0A 2W0 - tél.: 942-3184 (frais virés acceptés).

Au national...

• *Le Prix de la recherche scientifique sur le Nord*

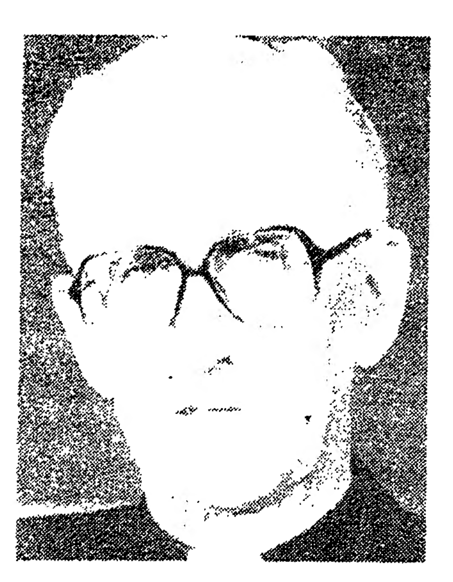
Un Francophone résidant du Nord canadien reçoit ce prestigieux prix pour ses recherches scientifiques

OTTAWA (APF) - Le père René Mary-Rousselière de Pond Inlet sur l'île de Baffin (T.N.-O.), est devenu le premier habitant du Nord canadien, et le premier francophone de l'extérieur du Québec, à recevoir le Prix de la recherche scientifique sur le Nord.

Le père Rousselière a reçu son prix des mains du ministre des Affaires indiennes et du Nord au cours d'une cérémonie protocolaire à Ottawa à laquelle assistaient une centaine d'invités, dont des membres de la troupe de danse inuit Tununuk de la petite communauté de Pond Inlet, qui ont donné un aperçu des danses traditionnelles inuit.

Créé il y a cinq ans, le Prix de la recherche scientifique sur le Nord marque le 100e anniversaire de l'Année internationale polaire de 1882-1883, qui a vu le Canada participer à la première entreprise scientifique internationale d'envergure dans les régions de l'Arctique et de l'Antarctique. Le récipiendaire reçoit la Médaille d'argent du centenaire de l'Année polaire internationale, de même qu'un chèque de 5 000 $.

«J'étais loin de m'imaginer qu'un jour je me trouverais au milieu d'une assemblée aussi distinguée pour recevoir un prix de la recherche scientifique» a modestement déclaré le père Rousselière en recevant son prix. Celui-ci s'est distingué par ses recherches archéologiques et ethnologiques qui ont favorisé une meilleure compréhension de la culture inuit dans le Nord.


Père René Mary-Rousselière

Les recherches archéologiques du père Rousselière ont débuté en 1946, au Sud d'Igloolik dans l'Arctique. Il a effectué des fouilles dans plusieurs autres sites archéologiques, surtout dans la région de Pond Inlet. Il a rédigé plusieurs articles sur la culture inuit, de même qu'un ouvrage sur les jeux de ficelle inuit comme moyen de communication, et un autre sur la migration d'un groupe d'Inuit de l'île de Baffin jusqu'au Groenland au siècle dernier. Un autre de ses livres est une collection de photographies du Nord. Il a aussi réalisé l'un des premiers documentaires télédiffusés sur le Nord, et son travail a été publié dans la revue National Geographic.

Né en France en 1913, le père Rousselière est avant tout un missionnaire oblat envoyé au Canada en 1938 sur ordre de ses supérieurs. Ses obligations pastorales ne l'ont cependant pas coupé de la réalité inuit.

«Je n'ai jamais pensé qu'il fut incompatible avec mes communications pastorales, de m'intéresser à la culture des inuit», a affirmé le père Rousselière lors d'une courte allocution suivant la remise du prix. «Bien au contraire, j'ai cru qu'il était de mon devoir de fouiller leurs traditions, afin d'y chercher tout ce qui pouvait fournir un éclairage sur leur psychologie et leurs croyances».

Nostalgique, il s'est rappelé tout haut l'époque où les inuit vivaient dans un monde simple, savaient se satisfaire de peu, et avaient un sens aigu de la solidarité familiale. Il n'a pas manqué de rappeler qu'il fut un temps où il n'y avait ni pollution de l'eau, de l'air ou de la terre, et où il pouvait quitter sa demeure sans verrouiller sa porte.

• *Société canadienne des postes*

Un rapport indépendant confirme la fiabilité du service postal

OTTAWA (APF) - Les Canadiens auront peut-être de la difficulté à le croire, mais le rendement de la Société canadienne des postes pour la livraison du courrier de première classe dépasse les 90 pour 100 dans les grands centres urbains du pays pour le dernier trimestre de 1988.

La firme d'experts-comptables Clarkson Gordon de Toronto qui est chargée d'analyser à chaque trimestre le rendement de service de la Société canadienne des postes, a posté plus de 50 000 pièces postales au pays durant le trimestre à l'étude. Les résultats indiquent que 92 pour 100 du courrier posté dans un centre urbain et destiné au même centre a été livré en deçà de l'objectif de deux jours ouvrables fixé par la Société, que 93 pour 100 du courrier posté entre deux grands centres urbains de la même province a été livré en deçà de l'objectif de trois jours ouvrables, et que 95 pour 100 du courrier posté entre deux grand centres urbains de provinces différentes a été livré en deçà de l'objectif de quatre jours ouvrables.

Lors du troisième trimestre de 1988, les taux de rendement avaient atteint respectivement 91 pour 100, 94 pour 100 et 96 pour 100.

Tous les centres urbains ont une moyenne d'efficacité de 90 pour 100 ou plus. Le Manitoba et la Saskatchewan (Winnipeg, Régina et Saskatoon) présentent un taux d'efficacité remarquablement supérieur à la moyenne des grands centres urbains avec des taux de 97, 96 et 97 pour 100 pour les trois catégories. En revanche, les grands centres des provinces de l'Atlantique et de l'Est ontarien (Ottawa et Sudbury) sont légèrement sous les moyennes nationales.

Dans son plan quinquennal de 1987-1988 à 1991-1992, la Société canadienne des postes s'est engagée à livrer de façon constante son courrier de première classe dûment préparé dans les délais mentionnés plus haut dans cet article.

La firme Clarkson Gordon ne fait pas rapport sur la livraison du courrier dans les plus petits centres urbains et dans les régions rurales du pays. Selon un agent d'information à la Société des postes, les objectifs de livraison du courrier de première classe sont les mêmes partout au pays. Les sceptiques qui demeurent à l'extérieur de grands centres urbains n'ont plus qu'à vérifier eux-mêmes si leur courrier arrive à destination en deçà de la période de temps fixée par la Société canadienne des postes.

Un premier suspect dans l'affaire des menaces anonymes adressées à l'animateur du «Café Show»



L'enquête menée par l'inspecteur Colombine et le détective Lucky Fluke pour découvrir l'auteur des menaces adressées à l'animateur de l'émission AU CAFÉ SHOW a conduit LE FRANCO, qui suit l'affaire, jusqu'au Fort Edmonton.

La tenancière de l'hôtel Jasper House est une certaine Sandra Nickovherte. Elle règne dans son établissement comme une reine et tous ses clients apprécient sa jovialité et sa générosité. Surtout lorsqu'elle annonce que c'est sa tournée et qu'elle offre une bonne rasade de vodka à tout le monde.

Il s'agit de la meilleure vodka qui soit, qu'elle importe d'un vieil ami de Russie. Ami qu'elle a connu grâce à son alcoolique d'ex-mari, d'origine russe. En fait, son ex-mari n'avait qu'une seule qualité, celle de savoir distinguer les bonnes vodkas des mauvaises.

Sandra Nickovherte est une fidèle auditrice du CAFÉ SHOW. Elle participe à tous les concours, mais sans jamais avoir gagné quoique ce soit. Elle connaît pourtant toutes les réponses. Cela n'a rien d'étonnant puisqu'elle est dotée d'une intelligence supérieure à la moyenne. Lucky Fluke a été littéralement conquis.

Mme Nickovherte peut-elle être l'auteur de la dernière lettre envoyée à Pierre Girard qui dit «D'autres ont versé des océans de larmes à cause de ton coeur noir. Je me ferai un plaisir de te l'arracher»? L'inspecteur Colombine et Lucky Fluke n'en savent rien. Ils poursuivent leur enquête.

(Texte: Blanche Mine)

• *Le plus important éditeur religieux*

Novalis pense aux personnes âgées

OTTAWA (APF) - Novalis, le plus important éditeur religieux au Canada, vient de lancer sur le marché une nouvelle édition en gros caractères du périodique «Prions en Église» pour les personnes qui ont des problèmes de vision.

La version mensuelle en gros caractères du populaire recueil de prières, qui regroupe les textes religieux de la semaine, a été tirée à 15 000 exemplaires en français.

D'autre part, les francophones de l'Ouest du pays n'auront plus besoin de téléphoner à la maison-mère à Ottawa pour obtenir des livres à caractère religieux en français. Novalis a conclu une entente avec une entreprise située à Wood Lake, près de Kolona en Colombie-Britannique, pour la distribution de ses produits en langue anglaise. Cette entreprise a décidé d'embaucher un employé bilingue pour répondre aux besoins de la clientèle francophone. Un numéro de téléphone sans frais (800) devrait être bientôt disponible pour la clientèle des provinces de l'Ouest.

À la 3...

• *Remaniement ministériel*

Le ministre Bernard Valcourt obtient une promotion dans le Cabinet Mulroney

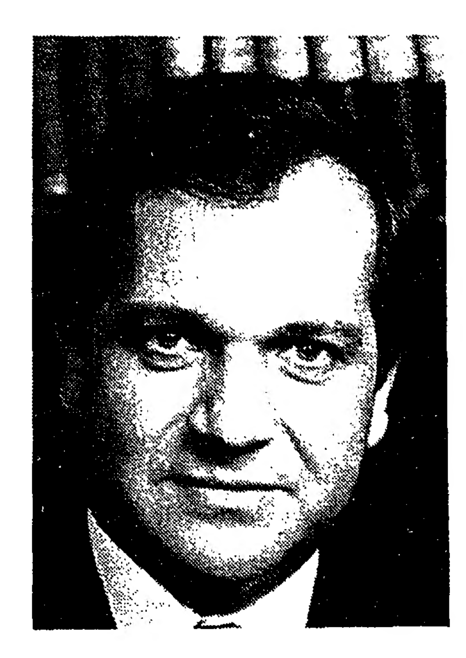
OTTAWA (APF) - Le poste de secrétaire d'Etat sera désormais occupé par un anglophone bilingue de l'Ouest de Montréal, alors que le seul député et ministre francophone de l'extérieur du Québec monte en grade et accède au tout puissant comité des priorités et de la planification.

Le Premier ministre Brian Mulroney a dévoilé lundi à Rideau Hall la formation de son nouveau Cabinet qui compte 39 membres, dont 13 francophones.

Comme prévu, le ministre Lucien Bouchard a cédé son poste de secrétaire d'Etat, et sera à la tête du ministère de l'Environnement. Gerry Weiner, qui occupait déja le poste de ministre d'Etat au Multiculturalisme et à la Citoyenneté, a été nommé secrétaire d'Etat. A titre de secrétaire d'Etat, il assumera aussi les responsabilités ministérielles en ce qui a trait aux personnes handicapées. M. Weiner accède aussi au Comité des priorités et de la planification.

Le ministre acadien Bernard Valcourt du Nouveau-Brunswick aura maintenant accès aux hautes sphères du pouvoir. Lui qui n'était que ministre d'Etat aux Petites entreprises et au Tourisme, et ministre d'Etat aux Affaires indiennes et du Nord canadien, il devient ministre des Consommateurs de des Sociétés (anciennement Consommation et Corporations). Plus important encore, il accède au Comité des priorités et de la planification, chargé d'établir le programme général d'activités du gouvernement et ses grandes orientations. M. Valcourt sera aussi membre du nouveau Comité de l'examen des dépenses. Ce comité veillera à ce que les dépenses respectent les grandes priorités du gouvernement, et que leur contrôle contribue à la réduction du déficit. Ces deux comités sont les seuls, sur les 15 comités du Cabinet, à être présidés par le Premier ministre Mulroney.

En outre, M. Valcourt siégera sur le Comité des communications chargé de la propagande gouvernementale, sur le Comité spécial du Conseil qui se penchera sur les projets de privatisation de sociétés d'Etat, et surtout sur le nouveau Comité de la politique économique. Présidé par le président du Conseil du Trésor, Robert René de Cotret, ce nouveau comité sera responsable des politiques visant à aider les industries de toutes les régions du Canada à devenir plus concurrentielle dans le cadre du traité de libre-échange. M. Mulroney a qualifié ce comité de «grand moteur de la pensée économique du gouvernement du Canada». Il ne sera composé que d'une dizaine de membres au maximum.


Bernard Valcourt


Brian Mulroney

Le ministre Marcel Masse retourne aux Communications après un passage remarqué à Énergie, Mines et Ressources, pendant lequel il a contribué à augmenter substantiellement le taux de participation des francophones à ce ministère.

Charles Mayer a été nommé ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et demeure ministre d'Etat (céréales) dans le portefeuille de l'Agriculture. Pierre Blais conserve son poste de ministre d'Etat à l'agriculture, en plus d'être nommé Solliciteur général. Frank Oberle dirigera le nouveau ministère des Forêts, et Elmer MacKay sera le ministre chargé de l'application de la Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA).

Certains ministres conservent les mêmes portefeuilles. C'est le cas de Tom Siddon (Pêches et Océans), Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture), Benoît Bouchard (Transports), Barbara McDougall (Emploi et Immigration et Condition féminine), Lowell Murray (Relations fédérales provinciales) Jean Charest (Condition physique et Sport amateur), John Crosbie (Commerce extérieur) et Joe Clark (Affaires extérieures).

Le Premier ministre a également apporté des changements importants au sein de ses comités, qui compteront moins de membres, et auront un champ d'activité et de responsabilité plus précis que par le passé. Tous les comités dont les fonctions sont définies dans la loi, sauf le Conseil du Trésor, relèveront dorénavant du Comité des priorités et de la planification. Ces changements ont pour but, selon M. Mulroney, de «répondre aux besoins réels du gouvernement».

M. Mulroney a également décidé de créer de nouveaux comités. Ainsi, pour montrer l'importance qu'il attache à l'environnement, le Premier ministre a mis sur pied le Comité de l'environnement, chargé de gérer les initiatives du gouvernement en ce domaine.

À l'heure où les passions linguistiques reprennent le devant de la scène canadienne, le Premier ministre crée un Comité des Affaires culturelles et de l'identité nationale qui veillera à la «promotion du sentiment d'appartenance nationale». Présidé par le ministre des Communications, ce nouveau comité n'est pas sans rappeler le défunt Centre d'information sur l'unité canadienne mis sur pied dans les années '70 par Pierre Elliot Trudeau, à l'époque où le mouvement nationaliste québécois faisait trembler les anglophones du pays.

MULRONEY COMMENTE SES CHOIX.

Appelé à commenter le choix de M. Gerry Weiner au poste de secrétaire d'Etat, le premier ministre Mulroney a déclaré que ce dernier avait toujours été sensible aux préoccupations des minorités. «Il va très bien répondre aux besoins des minorités francophones, des minorités anglophones à travers le Canada.» Selon M. Mulroney, le ministre Bouchard avait signifié sa préférence pour le poste de ministre de l'Environnement. Ce changement n'a rien à voir selon le Premier ministre, avec les critiques dont M. Bouchard a été l'objet au pays lors de la récente controverse linguistique au Québec. «Le lendemain de l'élection, M. Bouchard a été avisé qu'il serait le prochain ministre de l'Environnement», a soutenu le Premier ministre.

La Fédération des francophones hors Québec, qui avait publiquement salué le travail accompli par le ministre Bouchard, aurait préféré qu'il n'y ait aucun changement au poste de secrétaire d'Etat. La FFHQ n'est toutefois pas surprise par le choix d'un anglophone, à cause de la tradition d'alternance qui existe au sein de ce ministère.

La FFHQ va demander une rencontre avec le nouveau ministre dans les semaines à venir, question de mieux connaître son ouverture envers la francophonie. «On verra l'ouverture qu'il démontrera» s'est contenté de dire le président de la FFHQ, Aurèle Thériault.

D'autre part, M. Thériault a qualifié de «très bonne nouvelle» la promotion du ministre acadien Bernard Valcourt au ministère des Consommateurs et des Sociétés. Selon Aurèle Thériault, la présence de M. Valcourt au Comité des priorités et de la planification est une reconnaissace du bon travail qu'il a effectué dans le passé.

À NOS CHERS LECTEURS ET LECTRICES!

La tempête et le froid n'ayant pas seulement perturbé la circulation, nous avons dû également subir un retard quant à la parution de notre hebdo pour cette semaine.

Soyez assurés que tout reprendra normalement la semaine prochaine.

La direction

Prix d'excellence décerné au magasin Henra's



DONNELLY - Henri et Rachel Cloutier, propriétaires - opérateurs du magasin «Henra's Marchand General Store» de Donnelly acceptent la plaque d'excellence que leur remettait M. Victor Béland, président du conseil du «Grocery People Ltd.» à leur convention annuelle qui a eu lieu en septembre dernier à Edmonton. Le certificat est offert au deuxième finaliste de la meilleure épicerie «Bigway» dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, la Colombie-Britannique; le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le choix s'effectue selon un système de points accordés pour la propreté, la sélection, la qualité et la courtoisie envers la clientèle.

(Texte et photo: Noëlla Fillion)

Editorial



Guy Lacombe

• *À Saint-Paul*

Si l'avenir de vos enfants vous tient à coeur...

Dans quelques années, quand l'école française sera bien implantée à Saint-Paul, cela semblera une chose si normale et si naturelle qu'on se demandera comment il se fait qu'on ait attendu si longtemps pour se donner ce service essentiel. D'autres se demanderont comment il se fait qu'ils aient pu s'opposer à une institution aussi fondamentale.

C'est comme ça.

Depuis quelques années, un groupe de parents dépensent une somme d'énergie incroyable pour doter leur communauté d'un service qui vise à améliorer la qualité de l'éducation de leurs enfants et à maintenir dans leur région une langue et une culture que leurs parents et grands-parents ont implantée à coups de sacrifices dont on ne se doute même pas aujourd'hui. Il n'y a pas longtemps, des lois injustes s'opposaient à ce droit qui tient pourtant de la nature même des choses.

Mais depuis quelques années, Dieu merci, ces obstacles sont tombés. La Charte canadienne des droits et libertés et la Loi scolaire de l'Alberta, malgré leurs imperfections, ont en principe enlevé les barrières qui privaient les Franco-Albertains de l'exercice de leurs droits. Les seuls obstacles qui restent sont ceux qu'ils veulent bien se donner eux-mêmes.

Ce qui se vit dans la région de Saint-Paul présentement s'est vécu à dizaines d'exemplaires au Canada depuis une vingtaine d'années. Cornwall, Sturgeon Falls, Alexandria, Petetanguishene, Kapuskasing, et plus près de nous Edmonton et Jean-Côté sont autant de noms qui rappellent des luttes scolaires épuisantes pour la minorité francophone, des noms qui évoquent l'opiniâtreté de Canadiens français convaincus, des noms aussi auquel est associé le triste souvenir de communautés qui se sont déchirées inutilement.

Une nouvelle école dans une communauté, ça veut dire du changement. Et le changement, ça fait peur à bien du monde parce que ça dérange. Il y a de ces changements qui font l'effet d'une tempête! Mais une fois la tempête passée, le calme revient, la vie reprend son cours et tout le monde s'en trouve mieux parce que les droits de chacun sont respectés.

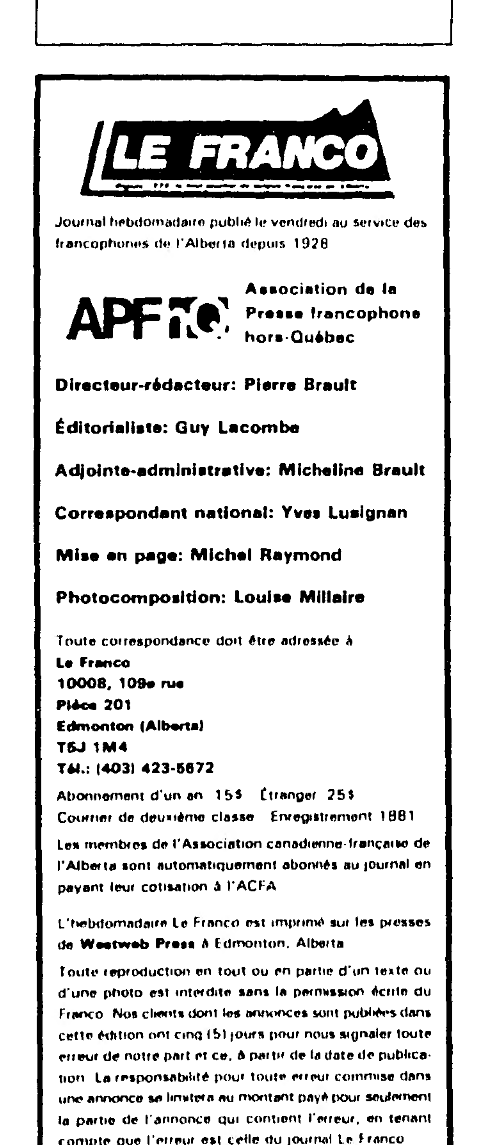
Il s'agit de passer la tempête sans qu'il y ait trop de dommage. Bien sûr, il ne faut pas minimiser la tension que causent souvent des situations difficiles et conflictuelles. Mais il y a quand même des principes qui doivent avoir préséance sur les intérêts individuels. Et ici les deux principes en cause sont l'éducation même des enfants et l'avenir de notre groupe en terre albertaine. C'est l'ex-Secrétaire d'État lui-même, M. Lucien Bouchard, qui déclarait récemment que les écoles francophones étaient la clé de notre développement en Alberta.

Aussi lorsque les électeurs des districts d'Orvilton, Roberge et Owlseye Lake se prononceront lors du plébiscite du 16 février prochain, ils devront se poser deux questions: 1) Est-ce que je veux la meilleure éducation possible pour mon ou mes enfant(s)? et 2) Est-ce que l'avenir de la francophonie à Saint-Paul me tient à coeur? S'ils répondent oui à ces deux questions (ou même à une seule de ces deux questions), ils devront voter en faveur du nouveau conseil scolaire.

Nos compatriotes de la région de Saint-Paul ont par le passé démontré tellement de leadership, ils ont fait preuve de tellement de dynamisme, ils ont affiché tellement de fierté qu'il est impensable qu'aujourd'hui, ils fassent marche arrière sur une question de si grande importance pour leur propre avenir et celui de l'ensemble de la francophonie albertaine.

La pensée de la semaine...

J'ai beaucoup mieux à faire qu'à m'inquiéter de l'avenir: j'ai à le préparer.
(Félix-Antoine Savard)



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF HQ — Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Louise Millaire

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-6672

Abonnement d'un an 15$ Étranger 25$
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta

Caricature



Avec 28 centimètres de neige et un froid sibérien de -40° C, je n'ai pas été capable de sortir de mon trou. On est si bien à la chaleur.

La Marmotte

Le nouvel hôpital de McLennan accueille son premier bébé de l'année

par NOËLLA FILLION

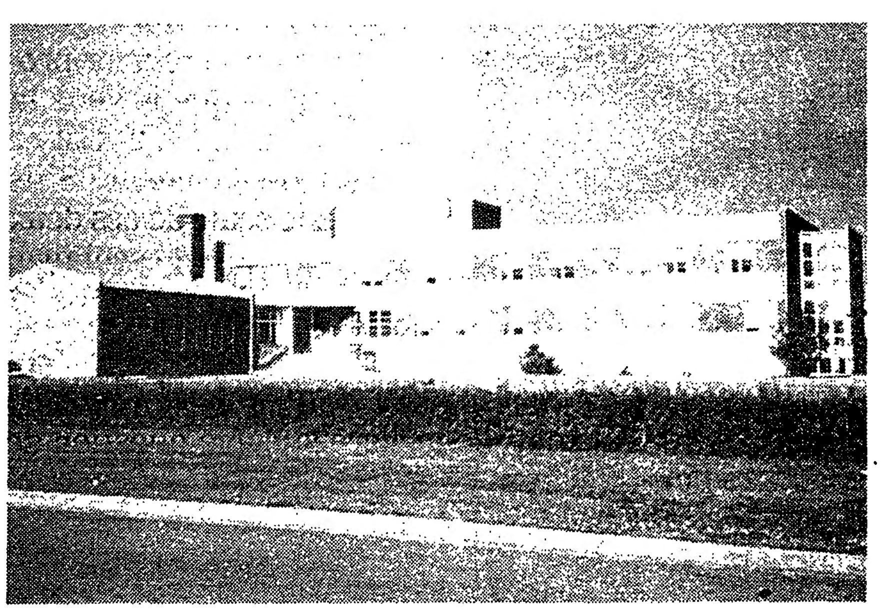
DONNELLY - C'est dans le nouvel hôpital de McLennan qu'a eu lieu la naissance du premier bébé de l'année 1989 de notre région. Il s'agit d'une mignonne petite fille de sept livres et six onces qui a pour nom Valérie Yvonne et qui est arrivée le 4 janvier à 05 h 36. Félicitations aux heureux parents de ce premier enfant, Marc et Rachelle Bérubé de Donnelly. Les fiers grands-parents sont André et Yvonne Tremblay de Girouxville, Julien et Noëlla Bérubé de Falher.

La construction du nouveau Centre médical du Sacré-Coeur s'est échelonné sur deux ans, après une planification de dix-neuf ans. Il comprend l'hôpital, l'hôpital auxiliaire et le foyer Notre-Dame-du-Lac. L'ouverture officielle a eu lieu le 30 septembre dernier. Ce vaste édifice ne solutionne toujours pas la pénurie d'infirmier(ère)s que notre région ressent comme ailleurs dans la province.

L'ancien hôpital du Sacré-Coeur a été démoli le 3 août dernier pour faire place au terrain de stationnement devant le nouveau Centre médical.



Félicitations aux heureux parents de ce premier enfant, Marc et Rachelle Bérubé de Donnelly. Cette mignonne petite fille de sept livres et six onces aura pour nom Valérie Yvonne.
(Photo: Noëlla Fillion)



Nous incluons une photo de cet ancien hôpital en hommage à ceux qui l'ont fondé en 1929, agrandi en 1954 et 1967, à tous ceux qui y ont séjourné soit comme nouveau-né, patient(e), médecin, infirmier(ère), aumônier ou employé(e). Cette époque est révolue.
(Photo: Noëlla Fillion)

Lettres ouvertes

Réponse à: Quand serons-nous reconnaissants?

Je désire répondre à cette personne qui n'a pas apprécié la présentation faite lors du 60e anniversaire de Girouxville. À son avis, nous ne sommes pas reconnaissants du travail et dévouement que les Soeurs de Sainte-Croix ont généreusement donné durant plusieurs années.

J'ai quelques points à clarifier concernant ce propos. Avant que la chorale se présente sur le théâtre, une introduction a été faite pour faire ressortir les points suivants:
- Nous avons été enseigné par les Soeurs Sainte-Croix qui nous ont donné une bonne formation à divers niveaux.
- Nos enseignantes nous ont non seulement fait connaître les choses de base tel que lire, écrire et compter, mais ce sont elles qui nous ont donné un entraînement pour savoir bien se présenter en public et chanter.

Pour conclure, l'introduction portait ces paroles: «Ne prenez pas notre présentation au sérieux». Ceci faisait partie d'une soirée récréative et amusante.

C'est plus facile de juger les choses du passé que de planifier les choses à venir. J'invite donc cette personne à participer activement dans la planification de la prochaine activité communautaire et paroissiale. À ce moment là, nous serons réceptifs à vos opinions. Vous pourrez donc partager vos idées avant que les choses deviennent «fait accompli». Ceci vous évitera des déceptions et des froissements.

Une ancienne élève des Soeurs Sainte-Croix,

Aline Houle

Nouvelles régionales

Bébé de l'année à l'hôpital de Peace River



PEACE RIVER - C'est à 05 h 49 le 3 janvier que naquit Marius René, garçon de six livres et douze onces et demie. Les heureux parents sont Lucie et Emmanuel Lepage de Peace River, résidant sur la côte de Judah. Il fera la joie de son frère et de ses quatre soeurs.
Marius est le quarantième petit-enfant de Rose et Ernest Lepage de Marie-Reine qui célébraient leurs noces d'or le 9 juillet 1988 à Marie-Reine.

• *Offert par le Service familial et communautaire*

Nouveau service pour personnes âgées

par NOËLLA FILLION

SMOKY RIVER - Les citoyens âgés qui requièrent ou désirent acheter des services domestiques pour faire des grands ménages: pelleter de la neige ou tondre le gazon, ont maintenant accès à un service supplémentaire.

Pendant les deux dernières semaines, le bureau du Service familial et communautaire a dressé une liste pour toutes les communautés à l'intérieur de la région de Smoky River. Sur cette liste, on retrouve les noms de personnes disponibles pour ces travaux. Cette information est présentement mise à la disposition des citoyens de l'âge d'or de la région. Selon Madame Fillion, coordonnatrice pour les citoyens âgés, souvent on est capable et disposé à payer pour ces services, mais on ne sait pas où s'adresser. «Nous espérons que cette liste viendra en aide aux personnes âgées qui désirent ces services», déclarait-elle.

Les personnes âgées devront faire leurs propres démarches selon les données de la liste. Le rôle du Service familial et communautaire est de compiler, de distribuer la liste et de mettre cette liste à jour avec l'aide de ceux qui sont impliqués.

L'achat de ces services domestique est aussi offert aux membres des familles qui ne sauraient pas quoi offrir à leurs parents ou grands-parents en cadeau.

Une copie de la liste peut être obtenue au bureau du Service familial et communautaire à Falher (837-8311) ou à celui de McLennan (324-3088).

• *Forum sur l'éducation*

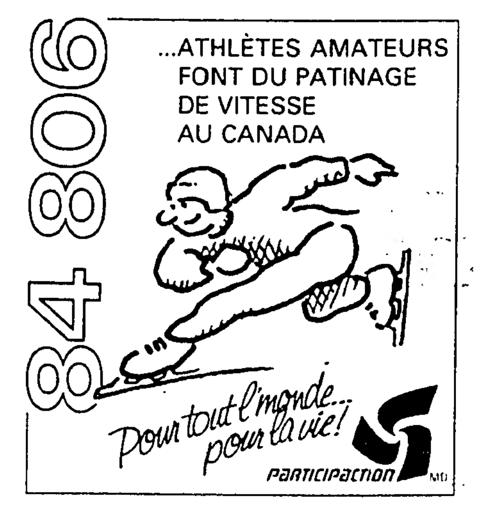
Une soirée d'information qui permet aux parents de se faire une idée plus juste

par GERMAINE KENT

BONNYVILLE - Le mercredi 11 janvier 1989, les gens de Bonnyville ont reçu M. Adrien Bussière d'Alberta Education, pour un forum sur l'éducation en Alberta. M. Bussière a expliqué l'article 23 de la Charte des droits et libertés, et aussi comment le gouvernement de l'Alberta interprète cet article de la Constitution canadienne.

D'après M. Bussière, on a le droit à une école ou à un système en français seulement là où le nombre d'étudiants le justifie. Il a continué en expliquant que la première langue (d'après le gouvernement provincial) qu'on devrait connaître assez bien est l'anglais. Cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas s'éduquer en français, mais qu'à un moment donné, il faut apprendre et maîtriser l'anglais.

Somme toute, c'était une soirée d'information plaisante qui a permis aux parents de se faire une idée plus juste sur l'éducation en français.



• *Bourses d'été pour étudiants francophones*

Pour tous ceux qui veulent approfondir la connaissance de leur langue et culture

par JEAN-CLAUDE GIGUÈRE

EDMONTON - Chaque année le Secrétariat d'État du Canada par l'entremise du ministère des Études supérieures de l'Alberta (Alberta Advanced Education) offre un certain nombre de bourses d'études aux étudiants francophones de la province qui veulent approfondir la connaissance de leur langue et de leur culture en suivant des cours d'été répondant à leurs besoins.

Ce programme de bourses pour francophones n'est malheureusement pas bien connu de tous les étudiants qui pourraient en profiter et de leurs parents. Cela est dû au fait que la publicité qui est envoyée aux écoles ne se rend pas toujours aux étudiants ou qu'elle se rend trop tard.

Les étudiants qui terminent, cette année, leur cours secondaire (12e année) ou qui étudient présentement ou prévoient s'inscrire dans un collège communautaire ou à l'université peuvent s'inscrire au cours d'été offerts par l'École internationale de français de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ces cours sont d'une durée de six semaines et regroupent des étudiants de 17 ans à environ 30 ans.

Les étudiants qui sont en 11e année peuvent s'inscrire aux cours offerts par le Centre linguistique du Collège de Jonquière ou par le Centre universitaire de Moncton au Nouveau-Brunswick.

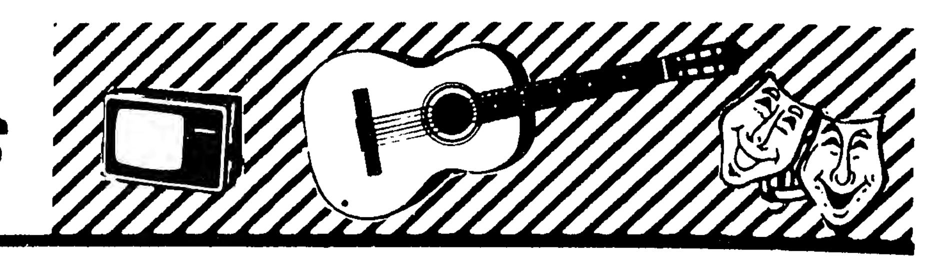
Les bourses couvrent le coût total des frais de scolarité, de logement et des repas. De plus, on rembourse à l'étudiant le coût réel d'un billet d'avion simple entre une grande ville en Alberta et la grande ville la plus près du centre où sont offerts les cours.

La date limite pour s'inscrire à ces cours d'été cette année est **le 17 février 1989.** Les étudiants ou les parents qui n'ont pas reçu les renseignements de leur commission scolaire devraient contacter le directeur ou la directrice de l'école de l'étudiant le plus tôt possible ou encore téléphoner au Programme des langues officielles du ministère de l'Éducation supérieure à Edmonton au 427-5538 pour obtenir des formulaires d'inscription.

Le Secrétariat d'État offre aussi par l'entremise du même Ministère provincial de l'aide financière pour les étudiants francophones qui veulent travailler à temps plein ou à temps partiel au cours de l'année scolaire comme moniteur de langue dans les écoles de langue française ou d'immersion française. On peut obtenir des renseignements au sujet de ces programmes aux sources citées ci-dessus. La date limite pour s'inscrire est aussi la même.

Le Bureau de l'éducation de l'A.C.F.A. provinciale et Francophonie Jeunesse de l'Alberta sont aussi à la disposition des étudiants qui pourraient éprouver des difficultés à s'inscrire à ces programmes. Veuillez contacter l'A.C.F.A. à Edmonton au 423-1680 ou FJA au 469-1344.

Arts et spectacles



• *Pour les abonnés hors Québec*

TV5 propose un tarif calculé en fonction du pourcentage de la population francophone

OTTAWA (APF) - Alors que les abonnés québécois paient présentement 27 cents par mois à leur câblodistributeur pour avoir accès sur le service de base aux émissions produites par TV5, les abonnés francophones de l'extérieur du Québec pourraient bien ne payer qu'entre 2 cents et 8 cents pour profiter du service.

Les dirigeants du consortium de télévision Québec Canada ont déposé auprès du Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) une requête de modification de la licence d'exploitation de TV5, qui devrait permettre d'étendre la diffusion de TV5 partout au pays où les francophones sont minoritaires, sans créer de remous chez les abonnés majoritairement anglophones.

Le consortium propose au CRTC un réaménagement tarifaire devant tenir compte de l'importance relative des marchés francophones de l'extérieur du Québec. Plutôt que d'exiger 27 cents comme c'est le cas présentement pour les marchés majoritairement francophones, un prix plafond de 8 cents par mois serait exigé pour les câbles desservant un territoire comprenant entre 15 pour 100 et 50 pour 100 de francophones et de parlants français.

Pour les territoires de câblodistribution desservant entre 5 pour 100 et 14,99 pour 100 de francophones et de parlants français, ce prix serait de 6 cents.

Il ne serait que de 4 cents pour une population entre 2 pour 100 et 4,99 pour 100 de francophones, et de 2 cents pour une population de langue française entre 0 pour 100 et 1,99 pour 100.

Le Consortium TV5 refuse à l'avance, pour des raisons financières, toute proposition visant à offrir gratuitement le service aux câblodistributeurs anglophones. On se dit toutefois prêt à permettre la distribution du service sans frais jusqu'au 31 août 1989 «tant pour des raisons de pratique industrielle que de promotion», à condition que les câbles intéressés signent une entente jusqu'au 1er septembre 1990, date à laquelle prend fin l'actuel permis d'exploitation de TV5.

Le Consortium ne fait pas mystère que sa demande est formulée de façon à ne pas provoquer une levée de boucliers chez la clientèle majoritairement anglophone.

«Les marchés anglophones s'intéresseront vraiment à la distribution de TV5 dans la seule mesure où le prix de gros demandé ne sera pas l'occasion de susciter des débats de fond sur le coût trop élevé d'un service qui n'est pas offert dans la langue de la majorité de la clientèle» lit-on dans la requête présentée au CRTC.

Ceci dit, on n'ose pas affirmer que les câblodistributeurs anglophones accueilleront TV5 à bras ouverts grâce à la nouvelle formule tarifaire. Tout au plus affirme-t-on que TV5 «disposera des arguments nécessaires», pour se rendre plus attrayante aux yeux des câblodistributeurs de langue anglaise.

Le CRTC devrait rendre sa décision dans quelques semaines.

À tous les Poitras

QUÉBEC - L'Association des familles Poitras inc. aimerait grossir ses rangs, réussir à obtenir les renseignements généalogiques et avoir les revenus suffisants pour financer un bulletin de liaison.

L'Association invite donc toutes les familles Poitras à son grand rassemblement prévu les 12 et 13 août 1989 au Centre sportif Activital à Saint-Augustin en banlieue de Québec.

Pour information: Monsieur René Poitras, 2052, Marguerite d'Youville, Trois-Rivières (Québec), G8Z 2L8, tél.: (819) 378-4795.





GUÉRIN LITTÉRATURE
Collection HISTORIQUE

Le Vieux Prince
de Léon A. Robidoux

Qui n'a pas entendu parler des exploits de Jos Montferrand ou siffloter la chanson «Les raftmen»? Mais connaît-on vraiment le moyen de transport maritime évoqué dans ces souvenirs, les trains de bois flottants, les «cages» qui ont sillonné la rivière Outaouais et le fleuve Saint-Laurent jusqu'en 1905?

C'est avec l'esprit curieux du chercheur que Léon A. Robidoux a réussi à combler une lacune dans nos connaissances historiques en nous racontant l'épopée des «cageux» et de l'un des plus grands d'entre eux, Aimé Guérin, surnommé «Le Vieux Prince». Draveurs, cageurs, «cageux» ou «raftmen», quel que soit le vocable qu'on utilise, ces hommes solides, ingénieux, intrépides appartenaient à une fratenité unique en son genre, comme le souligne le Dr Pierre Camu dans sa préface.

Non seulement l'auteur réussit-il à nous éclairer sur l'ère des cageux qui s'étend sur tout le XIXe siècle, mais il nous invite à la compréhension et à l'admiration de ces hommes dignes et déterminés.

Curieux hasard, l'épopée des cages se termine peu après la mort du «Vieux Prince». Bien sûr, à cette époque, le Canada entrait lentement dans la révolution industrielle, mais la coïncidence apparaît presque symbolique.

Avant **Le Vieux Prince**, Léon A. Robidoux avait publié «Albéric Bourgeois, caricaturiste», «Les voyages de Ladébauche autour du monde» et «Les Cageux». C'est ce dernier ouvrage que Guérin littérature présente dans une nouvelle édition de facture particulièrement soignée et abondamment illustrée.

190 pages
Prix: 20,00 $

• *À Bonnyville*

La ligue d'improvisation «Les Sacripans»

par GERMAINE KENT

BONNYVILLE - D'après tous les gens qui ont participé au spectacle donné par la Ligue d'improvisation «Les Sacripans», ce fut un succès. Différentes scènes ont été jouées durant cette soirée, où on avait même fourni aux spectateurs des «boules» en papier pour leur permettre de protester pour les jeux qui étaient moins bons.

Les étoiles de la soirée ont été choisies par le constable Guy Boisjoli de la G.R.C. Les voici:
1re étoile - Dominique Lajoie
2e étoile - Jeannette Richard
3e étoile - Luc Morrisette

Plus de quarante personnes ont assisté à ce spectacle. Pour agrémenter la soirée, les parents de la deuxième et de la troisième années du programme de français ont fourni un délicieux goûter.

Comme «Les Sacripans» sont la seule ligue d'improvisation dans la région, ils sont assez nombreux pour se diviser pour donner des spectacles dans différents milieux.

«Les Sacripans» accueillent toujours de nouveaux membres. Si vous voulez plus d'information, n'hésitez pas à contacter M. Roland Lajoie au 826-3485.

Parlons...

AGRICULTURE

• On se prépare à une hausse des exportations

Les Américains raffolent du canola

OTTAWA - Les raffineurs d'huile végétale du Canada se préparent à faire face à une hausse des exportations d'huile de canola vers les États-Unis que l'on prévoit d'ici un an ou deux.

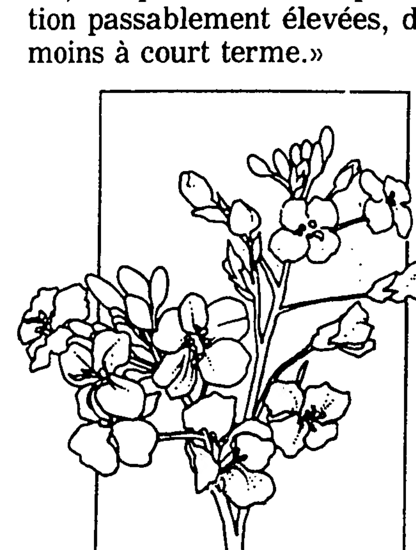
À l'heure actuelle, les exportations ont déjà atteint environ 120 000 tonnes, alors qu'elles n'étaient que de 5 000 tonnes il y a cinq ans. Selon M. Bob Burden, analyste en oléagineux du Bureau national des grains d'Agriculture Canada à Winnipeg, elles pourraient atteindre 300 000 tonnes, soit une somme évaluée à 250 millions de dollars.

Une raffinerie d'oléagineux de Windsor (Ontario) a doublé son rendement pour répondre à la hausse de la demande, et une raffinerie de Lethbridge (Alberta) est sur le point d'en faire autant.

Aux États-Unis, l'huile de canola est maintenant mieux acceptée, parce que sa teneur en graisses monosaturées est de 50 % inférieure à celle de l'huile de soja. De plus, l'huile de canola renferme Omega=3, un groupe particulier d'acides gras, qui présente des avantages pour l'être humain sur le plan de la santé, notamment celui de réduire le risque de maladie coronarienne.

L'année dernière, l'American Health Foundation a déclaré «Produit alimentaire de l'année» une huile de table à base de canola. Toutefois, ce n'est qu'à l'automne dernier, lorsque l'American Food and Drug Administration a proposé de supprimer l'obligation d'étiqueter l'huile de canola comme colza à faible teneur en acide érucique, que l'industrie canadienne s'est rendu compte de la possibilité d'une forte hausse de ses ventes.

«L'usage du canola est très répandu chez les fabricants d'amuse-gueule, parce que son point de fumée est plus élevé que celui de l'huile de soja et que la stabilité de son arôme en est presque deux fois plus grande, ce qui veut dire qu'on peut employer l'huile plus longtemps, a déclaré M. Si Sigal, directeur de la Division des oléagineux de la Direction de la commercialisation des céréales, d'Agriculture Canada, à Ottawa. Nous constatons, certes, des possibilités d'exportation passablement élevées, du moins à court terme.»


Canola

L'année dernière, les usines du Canada ont trituré 1,6 million de tonnes de canola pour produire 650 000 tonnes d'huile. Les usines pourraient augmenter la quantité triturée de 10 % à 15 %. Environ 300 000 tonnes d'huile sont utilisées au pays.

Les perspectives d'avenir du marché de l'huile de canola sont prometteuses. Cette huile sert maintenant à fabriquer de l'encre d'imprimerie de haute qualité. Selon M. Sigal, le marché inférieur pour cette encre à base de canola est actuellement en voie de développement, et il se pourrait qu'on puisse l'exporter dans l'avenir.

Carrières et professions

La page de l'A.C.F.A.



Un tournant: l'A.C.F.A. régionale de Calgary

Vous invite à leur Assemblée générale annuelle de 1989

C'est l'événement annuel où les membres profitent de ce rassemblement pour discuter et partager leur vision de leur association avec les directeurs et les directrices élu(e)s et les employé(e)s.

Les objectifs de cette rencontre sont de plusieurs ordres. Tout d'abord nous voulons offrir aux membres l'opportunité de s'informer sur ce qui s'est fait au cours de l'année passée en plus d'offrir l'occasion aux dirigeants et employés d'entendre les besoins des membres et la direction dont ils aimeraient que prenne leur association pour l'année à venir.

En 1989, l'Assemblée générale annuelle (A.G.A.) a été conçue d'une façon tout à fait spéciale, afin de mieux répondre aux besoins des membres et de la communauté francophone en général.

Suite à un mini-sondage auprès de diverses organisations, des sujets d'intérêt commun ont été retenus pour être discutés en atelier. Puisque chaque participant n'assistera qu'à un seul atelier, une plénière permettra à tous de partager ce qui aura été discuté dans tous les ateliers. Le but des ateliers est de réunir des personnes ayant à coeur un même sujet pour en discuter, et si possible, découlera de ces discussions des actions concrètes au cours de l'année 1989-1990 au sein de l'A.C.F.A.

Votre Assemblée générale annuelle vous appartient. Si vous voulez faire quelque chose, ou voir un dossier avancer, le meilleur moyen est de vous présenter comme candidat sur le Conseil d'administration. Pour ce faire, il suffit d'être membre de l'A.C.F.A. de Calgary.

N'oubliez pas, seul les membres de l'A.C.F.A. ont le droit de voter! Il est encore temps de vérifier votre «membership». Appelez-nous.

Le 18 février 1989: Au coeur de la francophonie de Calgary

Tous le remarqueront, au cours de la journée, il y aura quelque chose de spécial et pour cause... puisque nous invitons non seulement tous les membres, mais aussi tous les francophones à venir célébrer la Saint-Valentin. Afin de faciliter la participation des parents, une journée d'activités réservée aux enfants de trois ans et plus, est prévue à l'horaire. Quelques animateurs accueilleront vos enfants de 08 h 30 à 17 h 00 et organiseront des activités en français. Ce service est gratuit dans la mesure où vous fournissez le lunch à vos enfants. Toutes les activités se tiendront sur les lieux de l'Assemblée soit l'Alberta Vocational Centre.

La journée débutera par un mot de bienvenue et la présentation des ateliers. Ceux et celles qui ne se seraient pas pré-inscrits pourront le faire entre 08 h 30 et 09 h 30. Dès 09 h 30, les participants sont invités à se rendre à leur atelier respectif. En voici, un bref aperçu:

Atelier 1

CULTUREL

Au cours de cet atelier, les participants seront amenés à se pencher sur le développement d'une vision d'ensemble du secteur culturel parmi la communauté francophone.

Personne-ressource: Claude Labrie

Atelier 2

FEMMES

Les sujets de discussion porteront non seulement sur les projets du Comité femmes de Calgary, mais aussi sur les préoccupations majeures que les participants voudront bien partager.

Personne-ressource: à confirmer

Atelier 3

CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE

Le dossier de l'heure à Calgary, l'école Sainte-Anne commence déjà à être trop petite. Pour cette raison, l'école Saint-Paul ouvrira ses portes en septembre 1989 pour accueillir les petits de la maternelle et garderie jusqu'à la 3e année. Cependant, pour beaucoup, cette solution s'avère temporaire puisqu'on parle depuis quelques temps du projet d'un centre scolaire communautaire francophone. Au cours de cet atelier, les participants pourront prendre connaissance de ce qu'un tel centre implique et aussi exprimer leurs besoins et les services qu'ils aimeraient voir offerts dans ce centre. On parlera également du rôle des organismes concernés dans le dossier, soit la Commission scolaire catholique, l'A.C.F.A., le Secrétariat d'État et le ministère de l'Éducation de l'Alberta.

Personne-ressource: Hélène Gignac

Atelier 4

JEUNESSE

Les jeunes francophones de Calgary ont plusieurs projets en cours. Le Comité jeunesse travaille de concert avec Francophonie Jeunesse de l'Alberta, afin d'organiser plusieurs activités regroupant les jeunes dans le but de revigorer leur fierté de Franco-Albertain. Cet atelier visera à tâter le pouls des jeunes et leur permettra d'exprimer leurs besoins et désirs quant à ce qui se passe dans la communauté francophone de Calgary.

Personne-ressource: Ludovic Boutot

Atelier 5

REVENDICATIONS POLITIQUES

Défendre ses droits de francophones en milieu minoritaire est loin d'être une lutte de tout repos. Chaque jour, il faut rappeler aux instances politiques fédérales et provinciales nos droits de Franco-Albertain. Dans cet atelier, on parlera des différents dossiers politiques de l'A.C.F.A. dans les domaines tels que l'éducation, la langue ou les services en général. Un atelier pour tous ceux et celles pour qui la défense de leurs droits leur tient à coeur.

Personne-ressource: Daniel Pharand

Atelier 6

LA FRANCOPHONIE À CALGARY

Les participants seront invités à se pencher sur ce qu'implique vivre en français à Calgary. On parlera aussi des services que les francophones de Calgary aimeraient voir bilingues ainsi que de leurs attentes quant aux services offerts par leur régionale présentement et dans le futur.

Personne-ressource: Annette Labelle

Prenez note que pour chacun des ateliers, un animateur sera présent, afin de stimuler les discussions. Informez-vous auprès de Line Martel, coordonnatrice de l'A.G.A., afin d'obtenir leur nom (228-4095).

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT! 228-4095

ENSEMBLE, DÉCIDONS POUR L'AVENIR

L'A.C.F.A. invite tous les participants pour le dîner qui suivra les ateliers et la plénière. Au cours de ce dîner, nous aurons la chance d'entendre le président de l'A.C.F.A. provinciale, Monsieur Georges Arès, parler du développement communautaire en rapport avec le bénévolat. L'Assemblée générale annuelle comme telle débutera après le dîner et se poursuivra jusque vers 17 h 00.

UNE SOIRÉE POUR RÉCHAUFFER LE COEUR...

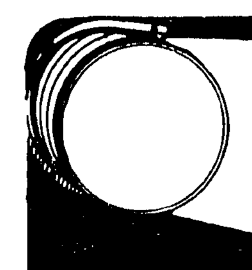
Toujours au Alberta Vocational Centre, le souper-spectacle sera aussi l'occasion pour célébrer la Saint-Valentin. Au cours de ce souper, l'équipe d'improvisation de l'école Sainte-Anne «Les Improphones» joueront avec une équipe de la Ligue d'improvisation de Calgary. Aussi, se joindront à eux quelques jeunes musiciens de Sainte-Anne. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer.

En plus, après ce souper-spectacle aura lieu une soirée dansante au son de musique française organisée par Monsieur Guy Vincent de Calgary. Afin de nous aider à couvrir les frais de cette soirée, des billets au prix de 15 $/adulte et 7,00 $/enfant de 16 ans et moins seront vendus. Vous pouvez vous les procurer dès maintenant à notre bureau, au Carrefour et à l'école Sainte-Anne ainsi qu'auprès d'autres organismes francophones. Composez le 228-4095 pour plus d'information.

C'EST AVEC FIERTÉ QUE NOUS VOUS INVITONS À PARTICIPER À L'A.G.A. 1989. N'OUBLIEZ PAS! NOS ANIMATEURS SERONT AU ALBERTA VOCATIONAL CENTRE, AFIN D'OCCUPER VOS ENFANTS TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE, ET C'EST GRATUIT!

VOICI L'HORAIRE

08h30 - 09h30	Arrivée et mot de bienvenue Café et beignes Présentation des ateliers Inscription tardive aux ateliers Début des activités pour enfants de 3 ans et plus
09h45 - 11h15	Ateliers
11h30 - 12h30	Plénière
12h30 - 14h00	Dîner - conférencier invité: Monsieur Georges Arès, président de l'A.C.F.A. provinciale.
14h00 - 17h00	Assemblée générale annuelle
17h30 - 18h30	Cocktail
18h30 - 20h30	Souper-spectacle avec les «Improphones», la Ligue d'improvisation de Calgary et de jeunes musiciens de l'école Sainte-Anne
20h30 - 01h00	Soirée dansante - musique française



À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta



DU SAMEDI 4 FÉVRIER AU VENDREDI 10 FÉVRIER

Samedi

11h00 **CINÉ-FAMILLE**
14h30 **GÉNIES EN HERBE**
15h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
16h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
16h10 **SCULLY RENCONTRE**
17h00 **LA COURSE DES AMÉRIQUES**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY:** Rangers de New York à Montréal
20h30 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
21h00 **SAMEDI DE RIRE**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h40 **TÉLÉ-SÉLECTION: Pierre qui brûle.** Drame de moeurs.

Dimanche

11h00 **UNIVERS DES SPORTS. La coupe Davis**
13h30 **PROPOS ET CONFIDENCES**
14h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
15h00 **LA SEMAINE VERTE**
16h00 **LA GRANDE VISITE**
17h00 **SECOND REGARD**
18h02 **CE SOIR: CETTE SEMAINE**
18h30 **L'HEURE DISNEY**
19h30 **L'AUTOBUS DU SHOWBUSINESS.** Inv.: Johanne Blouin et André Boucher
20h30 **LES BEAUX DIMANCHES: Comme deux gouttes d'eau.** Des couples de jumeaux nous disent comment ils vivent leur relation.
21h30 **LES BEAUX DIMANCHES: Récital d'Alain Lefevre, pianiste**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h50 **CINÉ-CLUB: César**
00h55 **L'UNIVERS DES SPORTS. La coupe Davis**

Lundi

17h00 **LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
19h30 **ROBERT ET CIE.** Julie fait une proposition à Louis-Joseph.
20h00 **DES DAMES DE COEUR.** Roger et Micheline dinent avec Carole et Olivier.
21h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA: Le pirate des Caraïbes.** Drame d'aventure avec Geneviève Bujold et Robert Shaw.

Mardi

17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
17h30 **CE SOIR**
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h20 **LE POINT**
18h35 **LA SOIRÉE DU HOCKEY: Partie des Étoiles de la L.N.H.**
21h00 **LES ARTISTES DE CHEZ-NOUS.** Émission de variété mettant en vedette des artistes francophones albertains.
22h00 **L'HÉRITAGE.** Miriam demande à Junior de passer à la maison.
23h00 **CINÉMA:** À communiquer.

Mercredi

17h00 **L'HEURE DISNEY. Drôle de héros.**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **GÉNIES EN HERBE.** Finale de Régina
19h00 **LASER 33-45**
20h00 **LE GRAND REMOUS**
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ.** Suzanne se met à rêver les yeux ouverts.
21h00 **ACTUEL**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA: Le dossier Valachi.** Drame policier avec Lino Ventura et Charles Bronson.

Jeudi

17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
17h30 **À PREMIÈRE VUE.**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
19h00 **BONJOUR DOCTEUR.** Catherine succombera-t-elle au charme du Dr. Chérère?
19h30 **COMMENT ÇA VA?**
20h00 **LANCE ET COMPTE.** Pierre Lambert doit mettre de l'ordre dans sa vie privée et professionnelle.
21h00 **DÉMOCRATIES.** La tyrannie de la majorité.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **À PREMIÈRE VUE**
23h30 **CINÉMA: L'or de MacKenna.** Un groupe d'hommes se perd dans un canyon à la recherche d'un trésor.

Vendredi

17h00 **DU TAC AU TAC**
17h30 **À PLEIN TEMPS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **VIDÉO-CLUB**
19h00 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
19h30 **LA COUR EN DIRECT.**
20h00 **LES GRANDS FILMS: Protocole.** Dans un bar de Washington, une serveuse fait échouer un attentat contre un émir en visite aux États-Unis.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA: Porté disparu.** Drame social de Costa-Gavras avec Jack Lemmon, Sissy Spacek et John Shea.







À ne pas manquer!

La partie des Étoiles de la L.N.H.
où les Conférences Clarence Campbell et Prince-de-Galles s'affronteront pour le plaisir des spectateurs

Le mardi 7 février à 18 h 35

RASSEMBLEMENTS FAMILIAUX

Les descendants de Pierre Miville

QUÉBEC - À l'occasion du 340e anniversaire de l'arrivée de leur ancêtre Pierre Miville, les Descendants de Pierre Miville Inc. invitent cordialement toutes les personnes qui portent le nom Miville, Mainville, Minville, Deschênes, Dechene, Dechaine, etc., à se joindre à eux pour un rassemblement qui se tiendra les 11, 12 et 13 août 1989 à Rivière Ouelle.

Pour information s'adresser à: **Les Descendants de Pierre Miville Inc., case postale 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.**

Premier Grand Rassemblement des Familles Saint-Pierre dites Dessaint

QUÉBEC - Les descendants de Pierre de Saint-Pierre et de Marie Gerbert vont célébrer le 325e anniversaire de l'arrivée de leur ancêtre en Nouvelle-France (1664) et le 310e anniversaire de son établissement en la Grande Anse des Aulnaies (1679) par un grand rassemblement qui se tiendra les 8 et 9 juillet 1989 à Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Roch-des-Aulnaies.

Pour adhérer à l'Association (20 $ par an), obtenir des renseignements sur ses ancêtres et sur les futures célébrations, bien vouloir s'adresser à: Association des Familles Saint-Pierre-Dessaint inc., case postale 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2, tél.: Québec (418) 837-2802 et Montréal (514) 286-9704.

«Les Albertains»

du lundi au vendredi à 18 h 05

Cette semaine:

Lundi 6 février - Ferdinand Lévesque - Falher
Mardi 7 février - René Dallaire - Bonnyville
Mercredi 8 février - Élise Déry - Edmonton
Jeudi 9 février - Euclyde Landry - Lethbridge
Vendredi 10 février - Gertrude Girard - Girouxville





ADVANCED EDUCATION

Cours d'été de langues - Programme de bourse pour francophones

Des bourses sont disponibles pour des élèves francophones étudiant à temps plein et intéressés à se perfectionner dans leur langue maternelle et de se familiariser avec leur propre culture.

Admissibilité:

Le candidat doit parler le français en tant que langue maternelle, il doit être étudiant à temps plein ayant au moins terminé une 11e année et obtenu 67 crédits au moment de suivre le cours.

Bourse:

La bourse couvre les frais de scolarité, le matériel d'enseignement et les frais de pension complète (logement et nourriture). Un remboursement partiel des frais de voyage peut être obtenu par l'institution.

Période:

Les programmes sont d'une durée de six semaines, offerts au printemps ou à l'été.

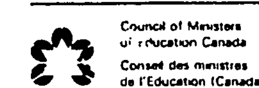
Formulaire de demande:

On peut se procurer un formulaire à l'endroit ci-dessous mentionné:

Programmes de langues officielles
Ministère de l'enseignement supérieur
9e étage, Édifice Devonian
11160, avenue Jasper
Edmonton, Alberta
T5K 0L3
Tél.: (403) 427-5538

Votre formulaire dûment rempli doit être retourné au plus tard **le 17 février 1989.**

Ce programme est financé par le département du Secrétariat d'État et administré par le département de l'Éducation supérieure en conjonction avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).





Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission), comme exemple: réunions hebdomadaire, mensuelle et annuelle, expositions culturelles, rencontres de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente devra nous être envoyée **au moins 15 jours avant** la date de l'événement prévu. L'heure de tombée est **le jeudi à 16 heures.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Edmonton

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09:30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint-Thomas d'Aquin. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465-3618 ou CHRISTIANE au 466-5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier, ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et l'administration de l'école Saint-Thomas d'Aquin.

(89-05-01)

BADMINTON, après une petite pause pour le temps des fêtes... Le badminton libre se poursuit tous les mercredis de 19 h à 22 h, au gymnase de Maurice-Lavallée du 11 janvier au 24 mai 1989. Cette activité est gratuite. Bienvenus à tous.

(02-24)

QUELLE EST LA MEILLEURE FAÇON d'atteindre un niveau supérieur de bilinguisme pour un jeune francophone vivant en situation minoritaire? L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton a réalisé une cassette-vidéo dans laquelle des parents francophones et anglophones témoignent des différents facteurs qui ont motivé leur choix. Pour visionner cette cassette-vidéo sans aucun frais: demander Evelyne au 469-4401.

(02-10)

Calgary

LE COMITÉ FEMMES vous invite à visionner les vidéos «Se débattre» le 8 février, «La femme de ...la mère de... madame qui?» le 15 février, «J'ai toujours rêvé d'aimer ma mère» le 22 février. Soyez au rendez-vous tous les mercredis à 19 h, jusqu'au 22 février, à l'adresse suivante: Centre de l'Éducation permanente (AVC) - 332, 6e Avenue S.E., Calgary.

(02-24)

RETRAITE PAROISSIALE les 19, 20, 21 et 22 février 1989 à l'église Ste-Famille, tous les soirs à 19:30. Prêchée par le Père Félix Vallée, o.m.i. Thème: La réconciliation. Pour plus d'information, contacter Marguerite Sigur au 228-3529.

(02-17)

Morinville/Legal

VERS DES HORIZONS NOUVEAUX. La femme canadienne de 1870 à 1940. Le Musée Héritage Museum de Saint-Albert vous présente, du 3 janvier au 26 février, une exposition des Archives publiques du Canada, qui décrit l'existence des femmes qui deviennent adultes vers 1890. On y décrit la vie publique et privée de cette génération de femmes qui s'organisent et luttent pour être considérée comme des personnes à part entière. Cette exposition présente un ensemble de documents sur des femmes canadiennes de toutes les classes sociales et de diverses origines ethniques. Parmi les documents choisis, figurent un album de mariage d'une jeune fille de la bourgeoisie et les confessions d'une paysanne qui a tué son mari trop cruel. Cette exposition se tient du mardi au vendredi de 10 h à 17 h, le samedi et le dimanche de 12 h à 17 h. Pour de plus amples détails, veuillez composer le 459-1528.

(03-03)

Bonnyville

ASSEMBLÉE ANNUELLE de l'A.C.F.A. régionale de Bonnyville le 9 février 1989 à 19:30 au Centre Culturel. Tous les membres sont bienvenus.

(02-10)

Les petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service, «Le Franco» vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10 ¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau **avant le lundi matin.** Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. «Le Franco» n'acceptera aucune annulation **à compter du lundi midi.** Par contre, toute annulation de petite annonce pourra être faite par téléphone en composant le **423-5672. N.B.:** Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco et poster le tout à: #201, 10008, 109e Rue, Edmonton (Alberta), T5J 1M4

Edmonton

BESOIN D'UNE GARDIENNE pour 2 petits garçons à temps plein (lundi au vendredi de 07:30 à 17:30). Qualités recherchées: maturité, responsable et non-fumeur. Téléphoner au 436-1202 et demander Gisèle.

(02-10)

JE SUIS DISPONIBLE pour garder chez-moi un ou deux enfants âgés de deux ans ou plus, du lundi au vendredi. Appeler Doris au 439-6204.

(02-17)

NOUS CHERCHONS maison privée française pour GARDER ENFANT (3 mois), entre 12:30 et 17:00, lundi au vendredi. Secteur Bonnie Doon, non fumeur préférable. André au 465-2627.

(02-17)

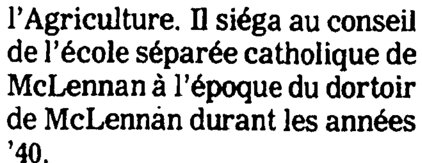
Nécrologie

LAMOUREUX Narcisse Joseph, résident de McLennan, est décédé le 4 décembre 1988 à l'âge de 80 ans. Il naquit à Lamoureux, le 22 février 1908 d'Eva et Eugène Lamoureux. Il épousa Yvonne Houle.



M. Lamoureux était un pionnier de la région de McLennan acquérant son «homestead» en 1927. Il vécut sur sa propriété durant toute sa vie et cultiva ses terres jusqu'à sa retraite, il y a huit ans.

De 1941 à 1978, il s'occupa d'une sous-station expérimentale pour le ministère fédéral de



l'Agriculture. Il siéga au conseil de l'école séparée catholique de McLennan à l'époque du dortoir de McLennan durant les années '40.

Il se fit solliciteur en faveur de l'établissement du poste de radio française en Alberta: CHFA.

Il laisse dans le deuil, sa femme Yvonne, trois enfants: Denis, Raymond (Hélène) et Jeannette (Roger Béland); deux soeurs: Alice (Léo) Mailloux et Germaine, a.s.v. au Japon; sept frères: Emile, Robert, Charles, Léon, André, Bernard, François; et neuf petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu en la Cathédrale St-Jean-Baptiste le 8 décembre 1988 à 10 h 30 avec le R.P. Raphaël Lessard, o.m.i. comme célébrant. Il fut inhumé au cimetière paroissial.

Paul Lamoureux portait la croix. Les porteurs étaient: Emile Lamoureux, Robert Lamoureux, Charles Lamoureux (frère), Charles Lamoureux, André Lamoureux et Bernard Lamoureux.

L'équipe du Franco offre à la famille éprouvée ses sincères condoléances.

par Noëlla Fillion

RUEL Gérard, 38 ans, résident de Peace River, est décédé le 6 octobre 1988.



Fils aîné d'Alice et de Paul, il naquit à Prince Albert le 19 avril 1950. Enfance à Debden et jeunesse à Léoville, il poursuivit ses études au Collège Saint-Jean à Edmonton et au Collège de Prince Albert. Il compléta sa 12e année à Falher alors que sa famille y avait aménagé et fréquenta la Faculté Saint-Jean.

Il épousa Yvonne Bourgeois-Courchesne et ensemble ils eurent deux enfants Charlène et Jason. Lynn et Lise, filles d'Yvonne, trouvèrent un père en la personne de Gérard.

Pour ses parents, sa famille, comme pour ses nombreux amis et sa communauté Gérard incarna la fierté du travail accompli, le dévouement, la loyauté, l'honnêteté, le respect et la vision. Pendant sa courte vie, il sut relever les défis, prendre l'initiative et récolter le succès.

«Gérard est passé des bras de sa mère qu'il aimait tant, aux bras de sa chère épouse Yvonne et de ses enfants, aux bras du Seigneur vivant avec qui il vivra éternellement dans la Paix.»

Les prières eurent lieu en l'église Ste-Anne de Falher le 9 octobre à 20 h, et les funérailles en l'église Notre-Dame-de-la-Paix à Peace River le 10 octobre 1988 à 11 h. Il fut inhumé au cimetière de Peace River.

L'équipe du Franco offre à la famille éprouvée ses sincères condoléances.

par Noëlla Fillion

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

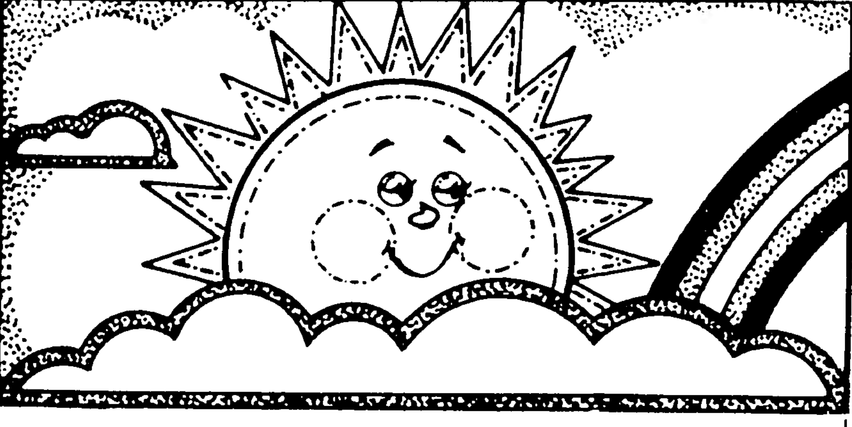
Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 11 h



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 29 janvier

En 1977, le Sud de l'Ontario est aux prises avec une tempête de 3 jours (du 28 au 31) qu'on décrit comme «la pire tempête de neige de mémoire d'homme». Des chutes de neige de 10 cm, accompagnées de vents de 100 km/h, forment d'énormes congères, isolant pendant des jours les localités de la péninsule du Niagara.

C'est arrivé un 30 janvier

En 1954, une tornade frappe White Point Beach (N.-É.), près de Liverpool, à 23 h 40, apportant une forte grêle et de la foudre et causant des dégâts localisés.

C'est arrivé un 31 janvier

En 1988, deux semaines après une brève vague de grand froid, l'Ontario et le Québec jouissent de températures printanières. On enregistre des records de températures maximales à Toronto (12°) et à Dorval, Montréal (10,8°).

C'est arrivé un 1er février

En 1979, pendant 17 jours consécutifs, les températures à Eureka (T.N.-O.) ne dépassent pas -45°. La température moyenne de février est de -47,9°, la moyenne la plus basse jamais enregistrée en Amérique du Nord.

C'est arrivé un 2 février

En 1916, la plus abondante chute de neige à Victoria laisse 53,3 cm. Des congères ont plus de 175 cm le long de la côte jusqu'à Nanaimo. Les rues sont encombrées de voitures et de véhicules de transport en commun en panne. Le service des incendies doit utiliser des chariots tirés par des chevaux. Il tombe 117 cm de neige au cours du mois de février.

C'est arrivé un 3 février

En 1947, il fait -63°, à Snag (T.N.-O.), la plus basse température jamais enregistrée officiellement en Amérique du Nord.

C'est arrivé un 4 février

En 1916, les ruines de l'édifice central du Parlement fédéral sont recouvertes de glace après l'incendie qui a fait rage pendant la nuit. Les pompiers dont les imperméables sont raidis par le froid et les soldats dont les uniformes sont blancs de givre ont combattu les flammes sous des températures de -16° et des vents vifs.

****

Pour terminer, Dame Nature nous dit:
«Dit-elle vrai?...» Si une marmotte peut voir son ombre pendan la journée du 2 février, on peut s'attendre à six semaines d'hiver de plus. **Peut-être.** D'après une étude des relevés météorologiques de Toronto menée au cours de dix années, la légende de la marmotte n'est vérifiée que trois années sur dix.

Source: Environnement Canada

• Pour ceux qui sont intéressés à l'éducation française à Edmonton

Réunion générale spéciale pour tous les parents francophones

EDMONTON - La Société de parents pour les écoles francophones d'Edmonton organise une **réunion générale spéciale** d'informations pour tous les parents francophones et ceux intéressés à l'éducation française à Edmonton.

Vous avez plusieurs questions au sujet des changements qui s'effectueront l'automne prochain aux écoles J.H. Picard et Maurice-Lavallée? Vous voulez en savoir plus à propos de l'ouverture de la nouvelle école élémentaire dans l'Ouest de la ville? Vous voulez tout simplement recevoir plus d'informations? Si oui, ne manquez pas cette réunion.

Monsieur Lucien Duigou, surintendant-adjoint à la commission scolaire et M. Léo Turcotte, directeur de l'école Maurice-Lavallée, seront aussi présents et prêts à répondre à toutes vos questions. Profitez de cette occasion idéale qui s'offre à tous ceux(celles) qui veulent demeurer bien informés au sujet des récents développements au dossier de l'éducation française à Edmonton.

Cette réunion aura lieu **LE MERCREDI 15 FÉVRIER À 19 h 30 AU GYMNASE DE L'ÉCOLE MAURICE-LAVALLÉE.**

L'ordre du jour de cette réunion sera la suivante:
1. Rapport du président
2. Rapport préliminaire de l'étude Lamoureux/Fenske
3. Période d'information: Questions et réponses avec Messieurs Lucien Duigou et Léo Turcotte.

Venez nombreux!

